

Quelques faits sur la sécurité à la ferme

- Il existe 346 000 fermes au Canada, dont les trois cinquièmes sont exploitées par un seul exploitant. Un peu plus de la moitié des incidents en milieu agricole se produisent à un moment où la victime travaille seule, tandis qu'environ 25 % des incidents se produisent en présence d'un membre de la famille. - *Census of Agriculture 2001*
- La plupart des blessures invalidantes se produisent entre septembre et novembre et sont causées par l'utilisation non sécuritaire d'équipement ou par un maniement non sécuritaire de matériel. La fatigue extrême est la deuxième cause la plus fréquente. Le fait de vouloir gagner du temps ainsi que la mauvaise communication entre ouvriers constituent également des facteurs courants. - *Census of Agriculture 2001* et *Journal of Occupational Science, Avril 2003*.
- Parmi les femmes, les entorses (31,7 %) ont constitué les accidents les plus fréquents, suivies des coupures (28,3 %). Pour les hommes, par contre, les coupures (35,4 %) ont constitué la majeure partie des accidents, suivies des entorses (22,1 %). Les hommes et les femmes blessés étaient aussi susceptibles les uns que les autres de souffrir de fractures des os, la troisième blessure la plus fréquente. - *Ontario Farm Family Health Study, 1992*
- Les blessures se produisent plus fréquemment en fin d'après-midi et durant les mois très occupés qui couvrent la récolte, quand l'épuisement et le surmenage sont chose courante. Lorsqu'ils sont épuisés ou pressés par le temps, les agriculteurs peuvent passer moins de temps à se préoccuper de la sécurité et quand l'argent se fait rare, il peut se révéler difficile d'investir dans la sécurité. Quoi qu'il en soit, la sécurité a aussi ses avantages économiques. Le coût des blessures, calculé en temps et en vies perdus, fait qu'une famille et des ouvriers en bonne santé constituent la ressource la plus importante d'une ferme.
- Chaque année, au Canada, en moyenne 114 personnes meurent et 1 499 sont grièvement blessées dans des accidents reliés à l'exploitation agricole. Presque la moitié de ces accidents sont causés par des machines agricoles et plus d'un tiers impliquent des enfants de moins de 15 ans ou des adultes de plus de 65 ans. On estime que les fermiers sont cinq fois plus susceptibles de mourir d'un accident professionnel que leurs collègues de toutes les autres industries. L'agriculture détient également le taux le plus élevé de blessures invalidantes parmi toutes les industries. - *Canadian Agricultural Safety Program*
- Généralement parlant, les tracteurs sont responsables de presque la moitié (47,5 %) des accidents mortels en milieu agricole, tandis que les machines agricoles autres que les tracteurs sont responsables de presque un quart (24,3 %) des accidents mortels. Le quart restant (28,4 %) des accidents mortels s'expliquent par des causes autres que les machines, telles qu'entre autres des attaques faites par le bétail, des chutes, des noyades et des électrocutions. - *Programme canadien de surveillance des blessures en milieu agricole*

...suite

Quelques faits sur la sécurité à la ferme ...2.

- Généralement parlant, deux accidents mortels sur trois qui se déroulent en milieu agricole (60,2 %) tendent à toucher le propriétaire exploitant. Le reste des accidents mortels en milieu agricole ont tendance à toucher : un enfant du propriétaire exploitant (15,0 %); un ouvrier agricole (11,6 %); un membre de la parenté, comme un frère ou l'un des deux parents (8,2 %) ou l'épouse du propriétaire exploitant (2,9 %), le reste étant composé d'autres visiteurs.
- *Programme canadien de surveillance des blessures en milieu agricole*
- La plupart des décès d'enfants de 15 ans et moins sont dus au fait qu'ils ont été écrasés, n'ayant pas été vus par le conducteur de l'engin, ou qu'ils sont tombés d'une machine avant de se faire écraser. Quant aux adultes, ils sont nombreux à s'être fait écraser. - *Pour davantage de renseignements sur les accidents par écrasement, veuillez visiter notre site Internet au www.cfa-fca.ca et consulter dans la section « Programmes et Projets », la rubrique « Semaine canadienne de la sécurité en milieu agricole ».*
- Seules 2 % des fermes au Canada sont des entreprises dont le propriétaire n'est pas une famille, 61 % appartiennent à une personne, 27 % sont un partenariat et 10 % sont des compagnies qui appartiennent à une famille. - *Statistiques Canada*

- 30 -

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Theresa Whalen-Ruiter, coordonnatrice de la sécurité à la ferme, FCA
Téléphone/Télécopieur : (613) 731-7321 Courriel : twr@gamma.ca
ou sur Internet : www.cfa-fca.ca ou www.casa-acsa.ca